

Assemblée générale du 15 juin 2017
Siège situé au 22 chemin de la Minoterie,
64 800 NAY

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du
jeudi 15 juin à 18h00 tenus au siège de l'association

Les adhérents ont été convoqués par courrier postal ou courrier électronique. L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport Moral et Rapport d'Activités 2016
- Rapport financier
- Perspectives 2017-2018
- Election du conseil d'administration

L'assemblée est ouverte à 18h45 par Petra Heijdenrijk, désignée présidente de séance. Isabelle Crampe est désignée secrétaire de séance.

Rapport Moral et Rapport d'Activités 2016 : Petra Heijdenrijk

En 2016, on constate une augmentation du nombre de visiteurs à la Minoterie (500 personnes supplémentaires). La fréquentation passe ainsi de 4658 à 5172 personnes.

Expositions

Au niveau de la programmation, le rythme est resté le même qu'en 2015 : 3 grandes expositions, 3 expositions de l'artothèque, et l'exposition de fin d'année « Cadeaux d'Artistes ».

Petra Heijdenrijk donne le détail des grandes expositions :

- Printemps 2016 : exposition sur la thématique de Troie avec Dominique Pichou, 835 visiteurs
- Eté 2016 : exposition sur la thématique de l'eau réunissant 6 artistes, 1586 visiteurs
- Automne 2016 : exposition « Familère étrangeté » avec 4 artistes, 1034 visiteurs

Les 3 expositions de l'artothèque (artiste de l'artothèque est mis à l'honneur à chaque exposition) ont réuni 989 visiteurs.

L'exposition de fin d'année « Cadeaux d'Artistes » a réuni 484 visiteurs.

Médiations

Durant les expositions temporaires, l'association a proposé des visites et des ateliers à tous les établissements scolaires (de la maternelle au lycée) ainsi qu'aux relais petite enfance et aux centres de loisirs. En 2016, c'est donc plus de 1044 enfants qui ont bénéficié de ces médiations.

Des médiations hors de la Minoterie ont aussi eu lieu.

Il en a eu 3 : un atelier de calligraphie animé par l'artiste Hideyo Kaneko à l'école d'Arros de Nay, une intervention de Christina Nick au Lycée Paul Haure de Coarraze, et une intervention de Giovanni Morello au collège du bois d'amour à Billère dans le cadre de la semaine des arts.

Temps forts

L'année 2016 a aussi été riche en temps forts.

- Une conférence a été réalisée dans le cadre de la première exposition de l'artothèque « Les grands noms de l'artothèque ». Elle a réuni 47 personnes.
- Durant l'exposition sur la thématique de Troie, il y a eu une conférence, une performance réunissant trois artistes (Dominique Pichou, un musicien et un acteur), un atelier pour les enfants animé par Dominique Pichou. Ces temps forts ont réuni 80 personnes.
- Durant l'exposition sur l'eau, il y a eu une conférence, un spectacle de danse réalisé par la compagnie l'oiseau tonnerre, une performance in situ réalisée par 6 artistes dont certains venus de New York et d'autres faisant partie de l'OPPB de Pau, un concert de guitare et de contrebasse, un concert de chant lyrique et une lecture-concert. Ces temps forts ont réuni 248 personnes.
- A l'automne, l'association a organisé un cycle de 3 conférences, 2 ateliers gravure animés par l'artiste Iris Miranda, une soirée lecture animée par Stéphanie Barbé, une pièce de théâtre, et une rencontre avec les artistes de l'exposition, pour un total de 70 personnes.

L'association a également participé aux journées du Patrimoine 2016, en association avec la Maison Carrée (avec la projection d'un film sur le canal à la Minoterie) cette soirée a réuni 70 personnes. Ensuite, l'association a organisé une rencontre avec l'artiste Bernadette Charpentier, artiste à l'honneur de l'artothèque, qui a réuni 20 personnes.

Actions hors minoterie

- La polyclinique de Navarre a commencé à louer des œuvres de l'artothèque pour les exposer dans le hall d'accueil de son établissement.
 - Des sculptures de Chahab et de Christina Nick ont été exposées à l'EPHAD les écureuils à Pau.
 - Une tombola réservée aux enfants de moins de 11 ans a été organisée à l'occasion de l'exposition « Cadeaux d'Artistes », les enfants devaient dessiner sur la thématique « ciel d'oiseaux », un dessin était ensuite tiré au sort et un enfant gagnait une œuvre de Chahab.
 - Du papier cadeau a été réalisé à partir des dessins des enfants.
 - Chahab a effectué une conférence à la Médiathèque André Labarrère de Pau pour présenter la Minoterie et son artothèque.
 - Stagiaires : Marthe Bouganim, étudiante en seconde année de DUT du Multimédia et de l'Internet à l'IUT de Tarbes pour une durée de trois mois. Elle a travaillé sur le développement de l'artothèque auprès des entreprises et a réalisé une plaquette destinée aux entreprises.
- Vincent Bécasse, étudiant en deuxième année d'histoire de l'art à l'université de Pau pour une durée de trois semaines.
- L'envoi régulier d'une newsletter a également été mis en place.

Par ailleurs, le nombre de locations a augmenté en 2016. Il est passé de 102 à 123.

Rapport financier : Madame Larbaigt (expert comptable) et Petra Heijdenrijk

Produits

Le bénéfice de l'association est en excédant pour l'année 2016, mais il baisse régulièrement depuis trois ans. On constate une progression sensible des produits. Ils sont de 25 000 € contre 16 000 € en 2015. Les produits ont donc été multipliés par deux. Ils sont le témoignage de l'intense activité de l'association en 2016 et en

particulier de l'artothèque.

Les médiations ont été suivies par les établissements scolaires et ont attiré du public. Elles ont rapporté 11 000 € en 2016.

L'association est donc dynamique. La fréquentation a augmenté et elle n'a pas été passive.

Marc Dufau demande des précisions sur les produits des médiations. Petra Heijdenrijk et Madame Larbaigt lui expliquent que les médiations comprennent : les ateliers pour les écoles ainsi que tous les temps forts. L'association ne fait donc pas de bénéfices sur les médiations, mais c'est une dépense qu'elle souhaite faire. Elle ne souhaite pas réduire le budget médiation qu'elle considère comme une mission très importante de la Minoterie pour les personnes qui bénéficient directement de cet accès à l'art, mais aussi pour les artistes qui animent ces ateliers, car l'association les rémunère.

Les subventions 2016 sont en baisse. Le conseil départemental a baissé sa subvention. La communauté de communes a maintenu sa subvention tout comme le conseil régional et la ville de Nay.

Aide à l'emploi de la salariée est également arrivée à terme.

Madame Larbaigt constate une phase négative pour les subventions et précise que cela risque de ne pas s'améliorer dans les années à venir compte tenu des nombreuses sollicitations des collectivités.

On constate également une augmentation des dons en 2016 (de 65 € à 300 €).

Petra Heijdenrijk précise que l'association va dans les mois qui suivent faire appel aux mécènes privés et aux donateurs pour pallier la baisse des subventions. La campagne Helloasso a d'ailleurs été un succès. Elle a rapporté 3 400 €.

Madame Larbaigt explique que l'augmentation des Frais de participation des artistes (% sur les ventes d'œuvres) pourrait constituer une source de fonds propres à creuser. *Isabelle Crampe explique que ces ressources sont très aléatoires et imprévisibles selon les expositions et les artistes exposés.*

Charges

Concernant les dépenses, Madame Larbaigt constate qu'elles sont en augmentation, mais que cette progression a été fortement freinée depuis 2014 notamment au niveau du budget publicité et communication. L'association privilégie désormais l'envoi de mail et les impressions de flyers ont diminué.

La commission sur les locations a aussi augmenté. Ce qui est logique, car l'association reverse une part du montant des locations aux artistes : comme les locations ont augmenté la part reversée aux artistes a également augmenté.

Les honoraires de l'expert comptable ont aussi diminué grâce à François Loup qui a pris en charge la comptabilité et a allégé le travail de Madame Larbaigt.

Les amortissements sont stables. Ils ont légèrement augmenté en 2016, car le tout à l'égout a été réalisé cette année-ci.

La situation budgétaire de l'association n'est pas inquiétante. L'association se prépare cependant à vivre des moments plus délicats. Cela s'explique par 3 éléments : la baisse des subventions, l'arrêt des aides pour le salaire de l'emploi, et la mise aux normes handicapés des locaux.

La situation n'est donc pas alarmante, mais elle reste préoccupante pour l'association.

Les membres de l'association se montrent positifs : l'association s'est toujours montrée inventive face aux difficultés, de nouvelles solutions peuvent être trouvées.

Perspectives 2017-2018 : Isabelle Crampe

Expositions

En 2017, Le comité de sélection de l'association va montrer aux visiteurs 3 grandes expositions variées. Il y a eu celle sur la thématique du Trait au printemps (peintures, dessins, sculptures), il y a actuellement celle de Michel Dieuzaide (photographies, peintures, sculptures) et il y aura à l'automne celle d'Aitor De Mendizabal (sculptures et dessins).

Des temps forts sont également prévus : conférences, médiations, ateliers de pratique pour les amateurs...

Concernant les expositions, l'association souhaite innover. Cela débutera en 2017, avec l'exposition « Cadeaux d'Artistes » où des œuvres aux formats plus grands seront proposées. Un atelier festif autour de l'art sera également proposé, si les conditions le permettent.

L'association souhaite offrir la possibilité à son public la visite de lieux d'expositions à l'extérieur de la Minoterie. Des journées de visites et de conférences afin de mieux connaître l'art.

La première visite aura très probablement lieu à l'automne 2017 avec la visite du Guggenheim de Bilbao.

Partenariats

Cette année l'association a mis en place de nombreux partenariats :

- avec l'association le Hangar à Bayonne qui débute à l'occasion de l'exposition de Michel Dieuzaide. Celui-ci permettra de faire rayonner la culture sur tout le département.
- Avec l'artothèque de l'Etang d'Art à Bages (proche de Narbonne) : un prêt d'œuvres aura lieu entre les deux artothèques à l'occasion de l'exposition du mois de septembre.

Des partenariats avec des lieux culturels sont également en cours :

- Avec la Médiathèque Louis Aragon de Tarbes, qui loue actuellement des œuvres pour une exposition et qui organise à cette occasion des médiations mises en place par la Minoterie.
- Avec la médiathèque de Laruns (projets de locations avec expositions)
- Avec l'école de Musique du Pays de Nay, qui pour la deuxième année consécutive, est venue réaliser son audition-concert à la Minoterie. A cette occasion, les élèves et les professeurs ont sélectionné les œuvres de l'artothèque pour les exposer dans la salle d'exposition.

Projets d'avenir

D'autres actions se mettent aussi en place sur le long terme :

- Le collège Henri IV de Nay, grâce à un appel à projet financé par le département du 64, vient régulièrement visiter la minoterie et participer à des ateliers (cela a été le cas à l'automne 2016 avec un atelier de gravure réalisé par l'artiste Iris Miranda et dont ont bénéficié 7 classes de 5^{ème}).
- La polyclinique de Navarre grâce à un appel à projet « culture et santé » de la DRAC, loue des œuvres à l'association depuis 2016.

François Loup et Jean-Jacques Stockli sont également en train de réaliser un nouveau site pour l'association afin de le moderniser et de le rendre plus dynamique.

L'association cherche également de nouveaux moyens de financement. La campagne HelloAsso menée en début d'année a ainsi été un succès.

Les médiations auprès des scolaires fonctionnent bien. L'association souhaite donc développer des projets destinés aux établissements scolaires. L'idée de classes d'art (sur le même mode que les classes vertes) est en cours de développement.

L'association Nayart a donc beaucoup de projets en cours, ce qui est encourageant pour l'avenir.

Seulement, l'association manque cruellement de bénévoles pour mener à bien les projets et répondre à toutes les sollicitations, et ainsi développer son activité.

Une embauche à temps partiel a été évoquée, mais elle risque d'être impossible compte tenu de la situation financière de l'association.

Election du conseil d'administration

7 personnes présentes, 12 procurations

Rappel : les statuts de l'association précisent que les membres sont élus pour un an. Il faut donc procéder à la réélection de l'ensemble du Conseil.

Ne se représente pas : Claire Protat

Nouvelle candidature : Jean-Michel Courades

Ont été élus à l'unanimité : **Bernadette Bellehigue, Isabelle Crampe, Jean-Michel Courades, France Loup, François Loup, Petra Heijdenrijk, Sophie Lacampagne, Colette Lethier, Alain-Jacques Lévrier-Mussat, Giovanni Morello.**

Le conseil d'administration comprend donc 10 membres, dans le respect des statuts prévoyant ce nombre entre 9 et 13.

En l'absence de sujets complémentaires, la présidente de séance déclare la clôture de l'assemblée générale à 19h50.

Petra Heijdenrijk
Présidente de séance

Isabelle Crampe
Secrétaire de séance